

395

MINISTÈRE

DE

L'INTÉRIEUR.

Musée royal de Peinture

N^o 395.

Dossier concernant un Tableau de Gaspard Heurick, offert en don au Musée par M^r le Docteur Vanderbeersch, à Audenaerde

Tableau de Gaspard Heurick offert en don par M^r Vanderbeersch.

NUMÉRO D'ORDRE.	DATE DE LA PIÈCE.	ANALYSE.

Copie.

Audenarde, 28 Juin 1852.

Année n° 395

à Monsieur Schaeys, Conservateur du Musée royal
d'Antiquités à Bruxelles.

Monsieur,

Quoique je n'ai pas l'honneur de vous être connu personnellement, j'ose prendre la liberté de recourir à votre obligeance et surtout à votre amour de l'art pour être mis sur la voie d'exécution d'un projet conçu depuis quelques années.

Il s'agit d'un grand tableau de Gaspard Heurick, d'Audenarde, peint sur bois et représentant le Jugement dernier, tableau que j'ai saisi d'une destruction imminente et dont je désire faire cadeau au Musée royal des tableaux de l'ancienne Ecole flamande.

Je joins à cette lettre une notice sur bande (tirée à part des Mémoires des Seigneurs) dans laquelle vous pourrez voir l'histoire de cette pièce et du peintre qui en fut l'auteur.

La Conservation en est assez bonne. - En plusieurs endroits le coloris en est un peu terni, mais les autres dégâts sont peu importants et seraient facilement restaurés.

Si par votre obligeance intermédiaire le Gouvernement accepte cet ancien monument de l'art flamand, je ne pose d'autres conditions que le remboursement des frais d'emballage et de transport jusqu'à Doyze, où se trouve la Station la plus rapprochée d'Audenarde. Je serai fier de voir figurer au Musée le produit d'un ancien peintre très peu connu dans ce pays et qui fit un jour honneur à sa ville natale qui est aussi la mienne.

C'est ce désir autant que celui d'en assurer une bonne conservation qui m'a engagé à faire la présente démarche. J'espère que vous saurez l'apprécier et que vous me ferez le plaisir de m'aider dans l'exécution de mon projet.

En attendant l'honneur d'un mot de réponse, je vous prie d'agréer l'assurance de ma parfaite considération.

(Signé) Vanderelleersch

Bruxelles, le 10 Août 1852.

DIVISION.

INDICATEUR

GÉNÉRAL N° 902.
SPÉCIAL N° 6871.MUSÉE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE.
N° 395

Messieurs,

N. B. On est prié de rappeler dans la réponse le chiffre de la Division ainsi que les numéros d'indicateurs, séparés par un trait horizontal.

2 ANNEXES.

SOMMAIRE.

J'ai l'honneur de vous communiquer une lettre, accompagnée d'une brochure, qui a été adressée à M^r le Conservateur du Musée royal d'armures et d'antiquités, par M^r le docteur Jan des Meersch, d'Audenarde.

Je vous prie de vouloir bien vous assurer du mérite du tableau que M^r Jan des Meersch offre de donner au Musée royal de peinture.

Je vous prie aussi de vouloir bien renvoyer les deux pièces ci-jointes et agréer l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur
Cuvilliers

A la Commission administrative
du Musée royal de peinture, &c.

Bruxelles, le 9 ^{bre} 1852à M^l. M^l de l'Intérieur

Par votre lettre du 10 Août
D^o. (ce D^o N^o 902
6871) vous avez
bien voulu nous consulter
sur le mérite d'un tableau
de G. Haerich que M^l.
Doct. Vanderhellpeers, à
Audenarde, offre de donner
au Musée royal.

Nous regrettons, M^l.
M^l, de ne pouvoir vous
proposer de donner suite
aux intentions généreuses
de M^l. Vanderhellpeers. — Le
tableau dont il s'agit
représentant le Jugement
dernier, n'est qu'une remi-
-niscence assez faible du
même sujet peint par
Frans Floris et exposé dans
les Galeries du Musée de
Bruxelles sous le N^o 92.
Les têtes sans être très
remarquables, se distin-
-guent cependant par
un sentiment d'expression

que l'on aime à rencontrer
dans les productions des
maîtres de cette époque.
La partie inférieure de ce
tableau, peint sur bois,
a beaucoup souffert.

D'après ce qui précède
vous ne pensez pas, Mlle
Mlle, que cet ouvrage
puisse convenablement figurer
dans le Musée de l'Etat.
Mais il importe de conser-
ver les œuvres des hommes
qui se sont fait distinguer
par leur talent & comme
la ville d'Audouarde, si
justement renommée par
ses beaux monuments, doit
attacher de prix à tout ce
qui peut contribuer à
son illustration, il serait
vivement à désirer que le
tableau de Gaspard Heu-
vière fut placé à l'hôtel
dans l'une des salles de
l'hôtel de ville ou dans
une Eglise d'Audouarde.
Il n'est pas douteux,
Mlle, que le ^{1er} Com-
mune d'Audouarde, en acceptant

ce tableau ^{me} s'engageant
à le faire restaurer par
un artiste expert en ce
genre de travail et sans
~~aucun~~ tout lieu de croire
que le Gouvernement et
la province ne lui refuser-
aient point leur con-
cours ~~dans le cas où les~~
si le frais de restauration serait
trop élevés pour être sup-
portés exclusivement par
~~elle d'Audouarde.~~

Mais avant l'honneur
Mlle. de vous renvoyer
les deux pièces gravées
à vos dépens précitées &
de vous prier d'agréer
de

Le Président
Le Secrétaire
D. H. J. J. J.

à Mlle Decker
Paraderelleux
à Audouarde.

Acte faisant au désir
que vous avez bien voulu

M'exprimer lorsque je me
suis rendu à Andover,
j'ai l'honneur de vous
transmettre une copie des
rapports que la Com. Ad.
du Clergé royal est
divisée vient d'adresser
à Mr le Min. des Indiens
au sujet du tabl. des
Gaspard Heurvel qui
vous avez eu la généreuse
intention d'offrir au
Clergé de l'Etat.

Je serais charmé
d'apprendre, Mr, qu'il
eût possible de donner
un avis favorable aux
propositions de la Com.

Peut-être, Mr,
l'exp. de nos Statuts,
s'en distinguera.

L. Prévost.

Bruxelles, le 28 Jan 1852

M^r le Docteur Vanderelleesek
à Audenaerde.

M^r.

J'ai l'honneur de vous informer
que le ^{Mr. Navy, Président de} ~~Commissaire~~ Administratif du Musée
royal se rendra à Audenaerde l'un des
Jours de cette semaine afin d'examiner
le tableau de Gaspar Heuvialk que vous
voulez bien offrir au Gouvernement, pour
le Musée de Bruxelles.

Permettez-moi, M^r. de vous
demander d'avoir l'obligeance dans ce
cas où vous seriez obligé de vous absenter
de vouloir laisser les instructions
nécessaires afin que Mr. Navy puisse
être admis à voir le tableau dont il s'agit.

Je vous prie, M^r. d'agréer
l'assurance de mes sentiments très
distingués.

Le Secrétaire

V. De